

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose, tenue le mercredi 22 septembre 2021 à 18:15 au local de musique

## **1. Ouverture de la séance**

### **1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Présences : M. Michel Kennedy (directeur)  
Mme Annie Guillemette (parent)  
Mme Virginie Verdollin (parent)  
Mme Karine Messier (parent)  
Mme Mélissa Plante (parent)  
Mme Mélanie Ledoux (parent)  
Mme Éliane St-Germain (enseignante)  
Mme Mélany Fortier (enseignante)  
Mme Andrée-Anne Julien (enseignante)  
Mme Martine Lizotte (service de garde)

### **1.2 Nomination d'un (e) secrétaire**

M. Kennedy est nommé secrétaire pour cette rencontre

CE-21/22-01

### **1.3 Revue et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Mme Lizotte et adopté à l'unanimité

## **2. Parole au public**

## **3. Questions diverses**

## **4. Adoption – approbation**

### **4.1 Démission d'un membre et remplacement**

Considérant la démission de M. Benhalima, Mme Verdollin est nommée membre votante du CÉ.

CE-21/22-02

### **4.2 Élection à la présidence 2021-2022**

Mme Lizotte propose Mme Karine Messier  
Adopté à l'unanimité

CE-21/22-03

### **4.3 Élection à la vice-présidence 2021-2022**

Mme Verdollin se propose.  
Adopté à l'unanimité

#### 4.4 Représentant d la communauté

Les membres discutent au sujet de la recherche de représentants pour la communauté. Certaines personnes seront approchées pour voir leur intérêt.

#### 4.5 Calendrier des réunions

CE-21/22-04

Une proposition de calendrier des rencontres est présentée aux membres.  
Proposé par Mme Mélissa Plante et adopté à l'unanimité

#### 4.6 Règles de régie interne

CE-21/22-05

Après discussion au sujet des points 3.5 et 3.6 des règles de régie interne du CÉ, il est proposé par Mélanie Ledoux et adopté à l'unanimité de :

Modifier le règlement 3.5 de manière à lire la phrase suivante :

*Un membre qui prévoit être absent à une séance en avise le directeur ou la présidente dès que possible. Dans ce cas, le substitut est invité à remplacer, pour la séance visée, le membre absent.*

Modifier le règlement 3.6 de manière à lire la phrase suivante :

*Un membre qui s'absente à 2 séances dans l'année perd son statut de membre. Un des membres substitués devient alors membre votant.*

#### 4.7 Activités et sorties scolaires

CE-21/22-06

La direction présente un tableau regroupant quelques-unes des sorties scolaires prévues par les enseignants.

Après discussions entre les membres, il est proposé par Madame Plante et adopté à l'unanimité d'accepter les activités tel que présentées.

#### 4.8 Budget de fonctionnement du CÉ

CE-21/22-07

Le CE dispose d'un budget d'un peu plus de 350\$ pour ses activités annuelles. Après discussion, il est proposé par Mme André-Anne Julien et adopté à l'unanimité d'utiliser le budget aux fins suivantes :

- Repas en juin
- Gardiennage au besoin

#### 4.9 Politique alimentaire

CE-21/22-08

La direction présente aux membres les règles qui régissent la Politique alimentaire et les saines habitudes de vie. Les membres du CÉ peuvent convenir d'événements pendant lesquels l'école est autorisée à déroger à la Politique. Après discussions entre les membres, il est proposé par Mme Éliane St-Germain et adopté à l'unanimité d'autoriser l'école à déroger de la politique alimentaire à la bonne discrétion du personnel scolaire.

#### **4.10 Évaluation du plan d'actions du projet éducatif 2<sup>e</sup> année**

Le bilan des moyens du projet éducatif est proposé par Mme Ledoux et adopté à l'unanimité.

#### **5. Parole à la présidente**

Mme Messier est heureuse de l'équipe

#### **6. Parole à la représentante au comité de parents**

Mme Mélanie Ledoux sera la représentante au comité de parents

#### **7. Parole aux enseignants**

Malgré la covid qui plane, c'est un beau début d'année scolaire.

#### **8. Parole à la technicienne au service de garde**

- Journée pédagogique du 24 septembre 2021 sous le thème des jeux libres et plein air. 118 inscriptions.
- Journée pédagogique du 22 octobre sous le thème de l'Halloween.
- Hausse de la clientèle cette année : 163 élèves inscrits au service de garde
- Il y a 115 élèves dineurs
- La facturation pour le mois de septembre sera envoyé le 1<sup>er</sup> octobre suite à une demande du Centre de service scolaire des Patriotes. Il y aura une formation le 23 septembre concernant ce dossier.

#### **9. Parole à la direction**

##### **9.1 Demande d'autorisation de diffusion de renseignements**

La direction demande à la présidente, à la vice-présidente, à la représentante au comité de parents, au substitut de la représentante au comité des parents, de remplir le formulaire pour autoriser la diffusion de leur adresse courriel sur le site de l'école.

##### **9.2 Antécédents judiciaires**

Les nouveaux membres doivent remplir le formulaire

##### **9.3 Liste des membres**

La liste sera mise à jour pour la prochaine séance.

##### **9.4 Formation pour les membres du CÉ**

Les nouveaux membres du CÉ sont invités à faire le visionnement des capsules de formation. Le lien web vers ces capsules sera envoyé par la direction dans les prochains jours.

### **9.5 Fermeture de l'école**

La direction explique certaines consignes en lien avec les mesures sanitaires

### **10. Levée de l'assemblée à 19h30**

**CE-21/22-10**

Proposé par Mme Martine Lizotte.